

R408 : Monter, vérifier, réceptionner, utiliser et réaliser la maintenance des échafaudages de pied

R408-05

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L6353-8 du Code du Travail)

Dans le cadre du travail, toute personne appelée à utiliser un échafaudage doit disposer d'une habilitation échafaudage.

Objectifs

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.

Public Visé

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage et/ou désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Salariés d'entreprise et travailleurs indépendants.

Durée

28.00 Heures

4 Jours

Pré Requis

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage ou encadrement de chantier.
Être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Avoir au moins 18 ans.

Maîtriser la langue française.

Ne pas être sujet au vertige.

Parcours pédagogique

OUVERTURE DE LA FORMATION

THEORIE

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer – rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

INTERFORMAT - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 52530079153



PRATIQUE ET VALIDATION DES ACQUIS :

- Présentation du matériel de sécurité (caractéristiques, résistance, utilisation)
- Présentation des échafaudages : différents éléments de la structure
- Utilisation des éléments, caractéristique technique et résistance
- Principe d'utilisation et règles de sécurité
- Sécurité des utilisateurs : les EPI et les EPC
- Exercices pratiques sur échafaudage fixe :
- Préparer et installer le chantier
- Réceptionner décharger et stocker le matériel
- Implanter l'échafaudage de pied et Monter l'échafaudage de pied
- Techniques de levage de charges : utilisation, efforts, dimensionnement
- Utilisation du harnais (ancrage temporaire)
- Entretien et vérification des EPI- Entretien et vérification des EPC
- Principe de stockage et vérification de l'échafaudage
- Principe de vérification journalière d'un échafaudage
- Reconnaître un échafaudage ne présentant pas de risques
- Chargement des plateaux règles et limites
- Éviter les utilisations dangereuses
- Mise en situation des stagiaires :
- Validation des techniques (intervention, utilisation et vérification des EPI et EPC)
- Analyses et actions correctives de chaque stagiaire

EVALUATION PAR LE FORMATEUR, SYNTHESE DE LA FORMATION

Les + métier

Cette formation obligatoire selon la recommandation R408 de l'INRS est d'une durée de validité de 5 ans. Elle atteste la capacité et les compétences du travailleur à monter, réceptionner, vérifier et utiliser ce type d'équipement de protection collective afin d'éviter les risques de chute et d'accident de travail en hauteur. Elle est délivrée par notre centre de formation agréé après une formation professionnelle initiale ou de

Objectifs pédagogiques

Se situer et être acteur de la prévention des risques

Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode Pédagogique :

- Pédagogie participative faisant appel à l'expérience et aux connaissances des participants.
- Interactivité entre formateur et stagiaires.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique sur le principe de maximum 45 % en théorie et au minimum 55% en pratique. Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Chaque participant devra réaliser chacun des ateliers proposés. Exercices d'application pratiques avec EPI et matériel échafaudage MDS.

Moyens pédagogiques :

- Documents : illustrations par PowerPoint, vidéo en salle; Documents de référence INRS ; Remise d'un dossier mémo en fin de formation
- Matériels : Espace de formation dédié. 2 échafaudages MDS marqués NF (cadre et multidirectionnel), Extractomètre, matériel pour réaliser des

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé ayant validé l'attestation de reconnaissance selon le dispositif national de formation Assurance maladie risques professionnels / INRS. Formateur reconnu par l'INRS.



Méthodes et modalités d'évaluation

Cas pratiques à mettre en oeuvre présentant des configurations MDS sur les parties courantes :

Montage à cadres ancré sur façade : 3 travées de 3 niveaux avec console (0.3m) et porte à faux

- levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 1

- Montage poutre de franchissement mini 4 m : 3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.50m) ;

- Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 2 ou Plan 3 au choix

Evaluation théorique par QCM.

Modalités d'Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : [Nous consulter](#)

Intra (Par Jour) : [Nous consulter](#)



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr

